

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 15,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclamés . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, c. chez M. St-Hilaire,  
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

En An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mo's . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Monaco, le 1<sup>er</sup> Mai 1864.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance du 29 avril, le Prince a nommé M. Jean-Marie Baudoin, huissier près le Tribunal Supérieur, en remplacement de M. Albin-Jean-François Clairici, démissionnaire.

Le Prince a reçu des lettres de S. M. le Roi de Danemark, de S. A. R. le Grand-Duc d'Oldenbourg, de S. A. R. le Grand-Duc de Hesse et de S.A.R. le Duc de Saxe-Meiningen en réponse aux lettres de notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Antoinette.

NOUVELLES LOCALES.

On continue à s'occuper activement de la restauration de la partie des grands appartements du Palais qui s'étend à l'extrémité de la façade du midi.

Déjà le magnifique plafond de la chambre d'York attribué par les uns à Girolamo Curti de Bologne, par les autres à Agostino Metelli, vient d'être restauré de la manière la plus habile et la plus complète, par M. Carbillet, peintre français d'un grand mérite, secondé dans son œuvre par M. Philibert Florence.

Cette chambre, lorsque les travaux de sculpture et de dorure seront achevés, pourra être considérée comme une des plus riches et des plus splendides qui soit dans aucun Palais de l'Europe.

On sait qu'en 1767, sous le règne du Prince Honoré III, le Duc d'York, frère de Georges III, Roi d'Angleterre, mourut dans cette chambre, qui depuis porta son nom.

Trois tableaux de chasse et d'animaux destinés à ces appartements viennent d'être peints à Monaco par M. Frédéric Hohé, artiste renommé de Munich.

M. Jules Lecomte, homme de lettres, récemment décoré par le Prince de la croix de chevalier de l'ordre de St-Charles, est mort, la semaine dernière à Paris dans sa 54<sup>e</sup> année.

Il était à la fois chroniqueur spirituel, écrivain de talent et auteur dramatique distingué.

M. Charles Brainne, auteur de l'ouvrage intitulé: *Monaco et ses environs*, dont nous avons rendu

compte dans ce journal, vient de mourir à Paris à l'âge de 39 ans.

Il a succombé à une de ces douloureuses et fatales maladies que provoque trop souvent le rude labeur de l'écrivain. Membre distingué de la presse, M. Charles Brainne avait débuté par l'Université. Après avoir occupé la chaire d'histoire aux lycées de Clermont-Ferrand et d'Orléans, il avait quitté l'enseignement pour le journalisme.

Nous empruntons le passage suivant au *Journal de Nice* :

La section du chemin de fer de Nice à la frontière actuelle, sur une longueur de 33 kil. environ, sera entièrement terminée en 1866. Nous croyons être en mesure d'affirmer que la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, a donné les ordres les plus précis pour obtenir ce résultat; nous tenons également de bonne source que le tronçon de Monaco au pont St-Louis non encore adjugé, le sera dans le courant du mois de mai prochain, avec les mêmes conditions imposées aux adjudicataires de Nice à Beaulieu et de Beaulieu à Monaco pour les délais d'achèvement.

Une seule chose pourrait tromper les prévisions de la Compagnie sur la livraison entière de la ligne. Cette cause ne réside point dans les obstacles opposés par la nature à la marche des travaux. La Compagnie a entre les mains des moyens trop puissants et à son service des hommes d'une intelligence et d'une activité trop éprouvées pour ne pas triompher de ces obstacles. Mais nous avons le regret d'avoir à constater combien certains propriétaires sur les fonds de qui la voie ferrée doit être établie semblent posséder peu le sentiment de leurs intérêts personnels et le sentiment de l'intérêt général. Si nous en croyons les rumeurs publiques, la Compagnie rencontrerait de la part de quelques propriétaires des résistances qui nous paraissent peu réfléchies, et auxquelles seules seraient dus des retards dont la Compagnie ne saurait être responsable pour l'ouverture définitive de la ligne de Nice à la frontière. La prospérité de notre contrée toute entière est trop engagée dans la question, pour que nous ne souhaitons pas de voir prendre une prompt solution, soit par la voie de l'expropriation, soit par des arrangements amiables qui sont toujours les plus avantageux.

La Compagnie occupe, actuellement, à titre temporaire les terrains sur lesquels s'exécutent les travaux de la ligne (de Nice à Monaco s'entend;) ces terrains doivent, après les formalités légales, et, dans un délai plus ou moins prochain, appartenir définitivement à la Compagnie. Il s'agit en ce moment de traiter à l'amiable ou d'abandonner dès à présent, sous bénéfice d'évaluation par le jury, en tenant compte bien entendu de l'intérêt pes sommes fixées ultérieurement, les terrains occupés par la Compagnie.

Tels sont les obstacles, peu raisonnables, peu réfléchis, nous le répétons, contre lesquels se heurte la Compagnie. Obstacles inutiles, à tout prendre, puisque le jury devra, par sa décision souveraine les briser; résistances fâcheuses, qui n'ont d'autre effet, en ce moment, que de reculer le terme des travaux.

Il y a donc, à tous les points de vue, convenance de seconder la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée dans une œuvre à laquelle l'intérêt privé et la prospérité de Nice, sont si fortement et si intimement liés.

A. ALZIARY DE ROQUEFORT.

Les réflexions du *Journal de Nice* au sujet des prétentions exagérées des propriétaires dont le chemin de fer traverse les terrains, sont parfaitement justes. Si, au lieu de favoriser les travaux de la voie dont la prompt exécution doit avoir pour effet de doubler la valeur de leurs propriétés, ils opposent des résistances mal fondées, ils nuisent à leurs intérêts présents sans être sûrs de protéger leurs intérêts à venir. Nous engageons les propriétaires de la Principauté, qui possèdent des terres en France et qui seraient en désaccord avec la Compagnie, de se montrer conciliants afin de hâter le plus possible le moment où les ouvriers pourront mettre la main à l'œuvre. Dans des entreprises de ce genre les plus petits obstacles entraînent quelquefois des retards dont les conséquences sont extrêmement fâcheuses, quand elles ne deviennent pas irréparables. Il importe donc d'éviter les désagréments qui en résulteraient et de mettre au contraire tout le monde à même de jouir promptement des avantages que les chemins de fer procurent partout où ils passent.

A. CHAMBOX.

M. A. des Tours, chargé de la partie fantaisiste et émuevante du *Journal de Nice*, détaille comme suit la première série de ses impressions horticoles :

Dimanche a eu lieu l'ouverture de l'exposition printanière de la propriété Saint-Aubin, à Caras. Comme les années précédentes une foule considérable de vrais amateurs d'horticulture s'était portée à ce rendez-vous où les produits les plus remarquables, en fruits et en légumes, les appelaient. Des artichauts colorés par le procédé de M. Saint-Aubin, d'une magnifique venue, des asperges d'une grosseur inattendue, des fraises d'une beauté et d'une précocité qui faisaient l'admiration des visiteurs donnaient au salon, où ces produits étaient exposés, une animation particulière. Nous l'avons dit souvent et nous nous plaisons à le répéter, ce qu'il y a de singulièrement intéressant dans ces expositions périodiques de M. Saint-Aubin, c'est que la démonstration est à côté du fait, c'est-à-dire la plante productrice à côté du fruit produit. Aussi les visiteurs se répandaient-ils avec une curiosité mêlée de satisfaction dans ces allées et dans ces plate-bandes émaillées de fraisiers, tenus avec un soin merveilleux et qui prouvent le soin, l'intelligen-

ce, les connaissances pratiques et, comme disent certains gens d'ici, les sorcelleries de l'habile horticulteur.

M. Saint-Aubin doit, nous assure-t-on, envoyer un beau lot de ses produits à l'exposition de la société d'agriculture qui s'ouvre dans quelques jours. Nous en félicitons la société et M. Saint-Aubin; mais en attendant il est loin de se convaincre sur place, des efforts patients et couronnés de succès de l'horticulture de Caras.

M. Alphonse Karr a envoyé avec une bonne grâce charmante, à son confrère en jardinage, une corbeille de fleurs comme il sait les faire et qui obtient sa belle part d'une juste admiration. Le procédé vaut la corbeille.

*Le Commerce de Grasse* du 24 avril raconte que depuis son dernier bulletin commercial il ne s'est pas produit de variations sensibles dans le cours des huiles d'olive. La fabrication, toujours réservée dans ses offres, tient ses prix fermes et malgré l'aspect très-satisfaisant que présente en ce moment la récolte, elle paraît peu désireuse de vendre.

Nos stocks, dit M. Imbert, sont peu importants et nos cours ne subissent que de faibles variations. Les huiles communes sont également rares et recherchées, aussi ces qualités sont-elles très-favorablement cotées et elles trouveraient facilement preneurs fr. 20, 50 les 10 kilog. pour les surfines, et à 13 fr. pour les communes ordinaires.

Les qualités intermédiaires (communes supérieures et mi-fines) sont d'une vente impossible. Les cours sont plutôt nominaux que réels et varient de 15 fr. à 16 fr. les 10 kilogrammes.

La campagne pour les essences peut être considérée comme terminée. Le commerce n'achète plus rien en disponible et se borne à quelques affaires à livrer; seule la fabrication fait quelques opérations à 11 fr, 40 c. les 10 kilogr.

Les savons blancs première marque sont bien tenus à 90 fr. les 100 kilogr.

On nous écrit de Toulon :

On assure que l'escadre appareillera dans les premiers jours du mois prochain pour commencer les évolutions navales.

Sa première sortie aura lieu, dit-on, de manière à pouvoir assister aux régates de Marseille, annoncées pour le 15 mai.

On visiterait ensuite les ports du littoral franco-italien, en remontant dans l'Est par Saint-Tropez Nice ou Villefranche, Gènes et Livourne.

L'escadre rentrerait à Toulon pour se ravitailler et faire reposer son personnel.

L'itinéraire présumé de la campagne d'été comprendrait ensuite les côtes de Corse et de Sardaigne, les ports de l'Algérie et une partie des côtes de la Catalogne, avec des retours successifs à Toulon toutes les six semaines.

On paraît avoir complètement renoncé au séjour des îles d'Hyères, dont la salubrité, très-contestable pendant les fortes chaleurs, la difficulté des communications au moindre coup de vent, et le profond isolement, n'offraient aucun agrément pour le bien-être et aucun avantage pour l'instruction des équipages.

#### LETTRE PARISIENNE

J'ai exposé, la semaine dernière, le programme du festival immense qui a duré cinq jours et qui a fait, pour un moment, de la patrie de Shakespeare, de la petite ville de Stratford-sur-Avon, la capitale de l'Angleterre.

Il ne me reste qu'à faire ressortir le caractère du poétique jubilé qui s'est levé sur le monde, comme un astre rayonnant. Il est impossible de ne pas remarquer le trait dominant de ce triomphe de la poésie. Autrefois le génie, quelque vaste que fût son empire, se renfermait dans le cercle étroit de la nationalité qu'il avait illustrée. Semblable au drapeau,

il semblait ne se déployer que pour glorifier un peuple.

Aujourd'hui les frontières des nationalités s'effacent pour le génie. L'art, la poésie, la science, l'éloquence ont des ailes. Les grandes œuvres se font cosmopolites, et la pensée a pour domaine le monde entier.

L'universalité est donc le signe distinct, de nos jours, pour le beau, le vrai et le bien. Fêtez le jour de la naissance de Shakespeare, annoncez un nouveau bienfait de la science, proclamez par la proposition d'un congrès européen l'ère de la véritable émancipation des peuples, et vous trouverez aujourd'hui, sur tous les continents, chez tous les peuples, des échos retentissants qui multiplieront les effets de votre parole.

A Paris, deux banquets étaient organisés pour consacrer, par deux souvenirs éclatants, la gloire du poète immortel de l'Angleterre. L'un de ces banquets devait être donné par les Anglais résidant à Paris, dans les salons de l'ambassade anglaise. L'autre avait été organisé par une réunion d'écrivains, d'auteurs et d'artistes dramatiques, qu'on avait appelée le *Comité shakespearien français*. Il était composé de MM. Baroye, Alexandre Dumas, Jules Favre, Charles Bataille (du Conservatoire), Hector Berlioz, George Sand, Théophile Gautier, Jules Janin, François-Victor Hugo, Legouvé, Littré, Michelet, Eugène Pelletan, Regnier (de la Comédie-Française).

La présidence avait été décernée à M. Victor Hugo, et le comité avait pour secrétaires MM. Laurent Pichat, Leconte de Lisle, F. Mallefille, Paul de Saint-Victor et Thoré.

Les cartes du banquet s'enlevaient lestement; mais un ordre de l'autorité est venu interdire le banquet projeté.

Je viens de faire remarquer que l'universalité était à notre époque le vrai caractère du génie. L'Allemagne nous a, en effet, à propos de Goethe et de Schiller, présenté, plus d'une fois, le spectacle que nous offre aujourd'hui l'Angleterre. Il y a même, dans les chroniques de Berlin, une certaine anecdote que je suis heureux de pouvoir rappeler ici, au sujet des deux statues que la capitale de la Prusse a élevées en l'honneur de Goethe et de Schiller.

Quand on érigea ces deux statues à Berlin, vous savez à quels débordements de prose patriotique se livra l'Allemagne. La *patrie allemande* fut chantée, par d'interminables variations, sur le clavier bruyant du lyrisme germanique. Mais il y a dans l'histoire de ces deux statues un détail curieux et piquant, qui nous montre, sous son vrai jour, le caractère prussien. En présence du festival de Shakespeare et de la prise des redoutes de Duppel, l'anecdote est de circonstance.

Dès qu'il fut question de commander les statues des deux poètes allemands, le comité national proportionna la grandeur des deux monuments à la mesure de son admiration et de ses sentiments patriotiques. Il donna donc aux artistes l'ordre de faire les deux statues hautes de douze pieds chacune.

Le travail était commandé et les deux statues se préparaient avec la taille majestueuse fixée par le comité national. Un jour, on parle de la belle exécution des deux statues à M. de Hulsen, intendant général des théâtres royaux et chargé, à Berlin, de la direction des beaux-arts. M. de Hulsen se hâte de prendre jour pour aller visiter les statues des deux poètes.

A la vue des deux monuments, le directeur des beaux-arts manifeste un vif mécontentement, et du

mécontentement il passe bien vite à la colère.

— Comment! s'écrie-t-il avec emportement, des statues de douze pieds! Qui vous a commandé cette haute stature?

— Le comité national d'exécution.

Immédiatement, l'intendant général se rend chez le président du comité.

— Qui vous a permis, dit-il, de fixer à douze pieds la mesure des deux statues de Goethe et de Schiller? Il faudra réduire cette taille à neuf pieds.

— C'est impossible; le travail est commandé, nous ne pouvons le réduire.

— Et je vous dis, moi, qu'elle sera réduite.

— Pourquoi?

— Parce que nos statues de nos hommes de guerre qui sont devant l'Opéra n'ont que neuf pieds, et que les hommes de plume ne peuvent se voir ainsi en public sur un piédestal de trois pieds plus haut que les hommes d'épée!

M. de Hulsen est un ancien capitaine au régiment Alexandre. Pour lui, la gloire se mesure au mètre; pour lui, rien n'est au-dessus du caporal prussien; pour lui, enfin, Goethe et Schiller n'étaient que des hommes de plume, et qu'est-ce qu'un homme de plume? Un pauvre gratte-papier qui ne sait manier ni le sabre, ni le fusil.

Cette comique démonstration avait été faite avec cette raideur si bien peinte par Henri Heine, quand il dit que les militaires prussiens semblent avoir avalé le bâton de caporal dont on a l'habitude de les rosser. On eut bien de la peine à faire comprendre à M. de Hulsen que la gloire des deux grands poètes ne pouvait se mesurer au pied et à la toise, et qu'il était, d'ailleurs, plus facile de trouver des généraux prussiens que des génies comme Goethe et Schiller. Les douze pieds furent maintenus; mais je suis convaincu que le jour de leur couronnement a dû inaugurer, pour M. de Hulsen, l'ère de la décadence de la Prusse.

Notre époque se fait justement remarquer par l'expression de sa gratitude envers les grands hommes. Partout nous entendons parler de monuments projetés, de statues nouvelles. Nous ne faisons en cela que nous conformer aux pratiques des anciens. Un historien ancien a dit de Rome que la ville éternelle était si remplie de statues, que, même pendant la nuit, elle ressemblait à une ville peuplée.

Ces jours derniers, il était encore question de deux statues à ériger, l'une à Poitiers, l'autre à Roubaix. Cette fois, la reconnaissance du pays glorifie deux célèbres ités populaires, deux illustrations du travail, Bernard Palissy et Jacquart.

N'est-ce pas un noble exemple à présenter au peuple que celui de ces deux héros de l'invention, qui trouvent dans leur humble condition, à force de recherches et de persévérance, des secrets qui font tout à la fois leur gloire et celle de la France. L'un, penché sur le métier qui use sa vie, trouve, sans aucune instruction scientifique, un procédé qui abrège de moitié son travail. L'autre, plus étonnant encore, consacre seize années de sa vie à chercher un secret perdu. Quelle vie que cette lutte de seize années de Bernard Palissy! Raillé, conspué, misérable, ayant à peine le pain de chaque jour, il trouve dans son indomptable volonté un courage qui touche à l'héroïsme, et, après seize années d'insuccès, d'outrages, de misères, ne possédant encore que la science qu'il avait acquise avec les dents, suivant son expression, il retrouvait en lui la même opiniâtre énergie pour continuer la lutte. Et il la continue si intrépidement qu'il a le courage de jeter dans le fourneau dévorant le bois de son lit, quand sa fem-

me et ses enfants lui demandent du pain. Mais, ô miracle ! La Providence avait béni son œuvre ; c'était son dernier sacrifice ; le secret des émaux était retrouvé, et lui aussi, l'humble potier, il pouvait dire, comme Archimède : Eurêka !

Ce n'est pas, d'ailleurs, uniquement par des statues que la France sait honorer ses enfants. Notre pays a des gloires qui trouvent dans la mémoire des populations et dans les fêtes religieuses la légitime consécration de leurs vertus. C'est ainsi que la ville de Dax, la patrie de saint Vincent de Paul, va consacrer, par une imposante cérémonie religieuse, le souvenir religieux des plus grands noms de l'histoire de France.

Saint Vincent de Paul est un de ces noms qu'il suffit de prononcer pour que tout front s'incline. Son souvenir se retrouve à la fois, et dans le toast de M. Victor Hugo au banquet de Shakespeare, et dans la fête que la religion célèbre au lieu de sa naissance. Cette fête sera pleine de magnificences et de ces processions éclatantes que les populations religieuses du Midi savent si bien organiser. Vingt évêques iront concourir, par leur présence, à l'éclat de cette majestueuse manifestation. Ce concours extraordinaire n'a rien qui doive nous étonner. Le nom de Saint Vincent de Paul est un aimant qui attire. Pour cela, qu'a-t-il fait ? Il a imité le divin maître : *Il a passé en faisant le bien : Transit bene faciendo.*

On nous écrit de Paris :

M. Dufaure, dont vous avez annoncé la réception à l'Académie française, a été présenté, il y a quelques jours à l'Empereur, comme cela se pratique chaque fois qu'il y a un nouveau récipiendaire parmi les membres de l'illustre corps. Voici quelques détails sur cette cérémonie :

Quand les quatre académiciens eurent été introduits et mis en présence de l'Empereur, M. Villemain s'avança et dit :

« Sire, M. Dufaure ayant été élu membre de l'Académie française, en remplacement de feu M. le duc Pasquier, a pris séance le jeudi 7 avril et a prononcé un discours qu'il va avoir l'honneur de remettre à Votre Majesté. »

M. Dufaure s'est ensuite avancé et a dit :

— Sire, j'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté le discours que j'ai prononcé à l'Académie française le jeudi 7 avril. »

— « Je le lirai, » a répondu l'Empereur.

Toute cette première partie de la cérémonie est réglée par une étiquette précise, et les paroles prononcées sont les mêmes pour toute réception. Mais le discours, sur papier gaufré et en lettres d'or, ayant été remis, on a causé sur un ton plus familier.

— « M. Dufaure, a dit à peu près l'Empereur, j'ai lu votre discours. Il est fort bien et il m'a fait plaisir. J'ai particulièrement remarqué les passages où vous avez dit du bien du Premier Consul et de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>. Vos paroles m'ont touché ; je vous en remercie. »

Ce qui frappe le plus, m'a-t-on dit, les ambassadeurs Japonais qui nous traitent de barbares, c'est l'absence, chez nous, des rites et des cérémonies qui établissent chez eux des différences si profondes entre les différentes classes de citoyens.

Il n'y a point, chez vous, de classes différentes, disent-ils.

Si nous n'avons pas de différences sociales bien sensibles, les Japonais, en revanche, en ont de profondément distinctes. Vous savez, entre autres particularités, quel est le privilège, peu enviable pour nous, que s'est réservé l'aristocratie japonaise ? La noblesse du Japon a seule le droit au suicide ; seul, le noble Japonais s'est arrogé la faveur de s'ouvrir le ventre dans les occasions solennelles.

On dirait que le jour de la mort est pour ce peuple un jour de fête.

— Ah ! je voudrais bien mourir, disait un jour à un Français un Japonais qui venait de perdre sa fortune.

— Eh bien ! meurs, dit le Français, impatienté de ses plaintes.

— Ah ! si j'étais noble, ce serait bien vite fait. Malheureusement, je n'ai pas le droit de porter le couteau de la mort.

Avec ce mépris de la vie, le duel entre nobles Japonais est d'une simplicité tranchante. Placés en face l'un de l'autre, les deux adversaires s'ouvrent tous deux le ventre, et réalisent le duel à mort, avec un visage calme, impassible, stoïque. N'est-ce pas du fond de ces régions orientales que nous est venu ce proverbe caractéristique : — « Il vaut mieux être assis que debout, être couché qu'assis, être mort que couché. »

Une nouvelle figure, dit le *Sport*, vient d'être ajoutée à celles dont se compose la danse frivole des salons, le Cotillon ; elle consiste en un faisceau de rubans rouges verts ou bleus, dont les danseurs enveloppent leurs mains en les tenant derrière le dos comme si elles y étaient assujetties. Cette nouvelle figure s'appelle l'*Armandine* ; elle fera passer à la prospérité le nom de M. Armand.

Nos maîtres de ballets des salons du grand monde ne feront-ils rien pour Maurice Roux ?

La *Presse* de Vienne a annoncé, et des journaux de Paris ont répété, que Mgr de Mérode serait destiné à devenir nonce apostolique au Mexique ; mais cette nouvelle n'a point de fondement. Pour le moment, on enverra seulement au Mexique un internonce extraordinaire. L'empereur Maximilien a manifesté le désir d'avoir comme représentant du Saint-Père un prélat savant, pieux et prudent.

Le Saint-Père, au milieu de la messe qu'il a dite en présence de l'empereur et de l'impératrice du Mexique, leur a adressé une allocution basée sur les paroles de l'Écriture sainte : *Per me reges regnant*. Il a montré que les rois sont constitués par le Tout-Puissant pour être les gardiens de la justice et les pères des peuples, et les premiers dans l'observation de la loi de Dieu. Il a ajouté que les peuples aussi ont leurs droits et que les rois doivent les respecter. Pendant ce discours du Saint-Père, LL. MM. étaient attendries jusqu'aux larmes et le Pape se montra très-ému.

#### LANCEMENT DU PAQUEBOT

*L'Impératrice-Eugénie,*

De la Compagnie générale transatlantique.

Assurément Horace a raison, et celui-là avait un cœur de fer qui osa se lancer sur la mer dans les bateaux primitifs que l'on connaît ou que l'on imagine. Un arbre creusé d'abord, puis quelques solives mal rassemblées, un radeau informe auquel on appliqua ensuite de grossiers bordages, voilà les précurseurs du vaisseau *le Napoléon* ou du paquebot *L'Impératrice-Eugénie*. Sur ces derniers bâtiments, on peut, je crois, se promener à travers l'Océan sans avoir un courage digne d'être célébré par les poètes.

Comment de l'arbre creusé arriva-t-on à ce vaisseau, à ce paquebot, c'est une histoire — que nous ne raconterons pas ici, — mais qui est bien digne d'intérêt et d'admiration. C'est l'histoire de la conquête des trois cinquièmes de notre planète ; et il y a là des héros pacifiques, des martyrs et des génies dont le nom mérite tout notre respect et toute notre reconnaissance.

C'est donc une véritable fête triomphale que le baptême d'un de ces colosses qui nous conquièrent l'Océan. Aussi me hâtai-je d'accourir à l'invitation que m'apportait cette lettre :

« M. J. Scott, constructeur du paquebot de la Compagnie générale transatlantique *L'Impératrice-Eugénie*, a l'honneur de vous inviter au lancement qui aura lieu le 23 avril, vers quatre heures, au chantier de Penhoët, à Saint-Nazaire. »

En traversant la ville pour nous rendre au banquet, nous admirions comment en quelques jours une cité, qui sera grande, s'élevait déjà à la même place où l'on ne voyait naguère que quelques cabanes de pêcheurs. Dans le Nouveau Monde ce sont des spectacles journaliers que des créations de villes sortant tout à coup de la terre quand la terre est en paix. Mais dans notre vieux continent, dans un pays comme la France où la population très-dense est fixée depuis longtemps dans des centres antiques, c'est une rareté qu'une cité nouvelle. Nous n'avons plus qu'à renouveler les anciennes, et c'est de quoi nous nous occupons assez bien, comme on sait. Saint-Nazaire est donc une intéressante singularité que nous étions charmé d'apercevoir.

Au sortir de table, nous nous dirigeons vers les chantiers, en nous arrêtant au bassin où, parmi une foule de gros navires de tout pays, dormaient *le Tampico* et *la Louisiane*, revenant du Mexique et prêts à y retourner, tout allègres et dispos à l'heure du réveil. Quand on les visite, on a envie d'y rester ; mais il faut gagner le chantier de Penhoët.

Déjà l'enceinte réservée est pleine de spectateurs, et la multitude de curieux qui n'a pu y trouver place s'étend à l'entour, escalade les bateaux voisins en construction, se perche audacieusement sur les échafaudages et présente le coup-d'œil le plus pittoresque. L'habit noir ne sait pas grimper ; ce sont des blouses bleues qui s'étagent sur ces estrades de fantaisie, et la couleur ainsi ne manque pas au tableau.

Il y a deux ans, au lieu dit Penhoët, il n'y avait rien qu'une plage nue, quand la Compagnie transatlantique y voulut construire un chantier qui rivalisât avec ceux d'Écosse. — Au mois de décembre 1862, ce chantier vit commencer son premier paquebot. Aujourd'hui, à côté du grand navire que nous venons lancer, nous en apercevons déjà quatre autres de pareille taille qui bientôt suivront le compagnon qui va les quitter.

Le nouveau navire de la compagnie est un grand paquebot à *spardeck* d'une longueur de 106 mètres 50 centimètres ; les steamers *Persia* et *Scotia*, de la compagnie Cunard, dépassent seuls cette longueur, de 2 ou 3 mètres. La largeur, de 13 mètres 40 centimètres, comparée à l'immense longueur, laisse au bâtiment une finesse proportionnelle très-élégante. Le creux est de 9 mètres 60 centimètres. Le déplacement en pleine charge s'élève à 5,650 tonnes, et le tirant d'eau moyen est de 6 mètres et demi.

Un appareil moteur à roues d'une force nominale de 900 chevaux entraîne cette immense masse avec une vitesse de 13 nœuds à l'heure ; le *Washington*, de la même compagnie, construit sur les mêmes plans, a atteint une vitesse de 13 nœuds 5.

*L'Impératrice-Eugénie* devra parcourir 3,600 milles (de Saint-Nazaire à la Martinique) sans renouveler son approvisionnement de combustible ; il lui faudra donc emporter 1,350 tonnes de charbon. Malgré cela, 300 passagers et 900 tonnes de marchandises y trouveront place encore.

Le navire, maintenu de chaque côté, d'un bout à l'autre par un double rang de fortes poutres, comme une cathédrale par ses arcs-boutants, repose dans son berceau légèrement incliné. Ce berceau est ajusté sur une espèce de *montagne russe* à faible pente, soigneusement graissée, pour faciliter le glissement quand les étais et les clefs seront tombés. Après m'être promené deux fois autour du paquebot, et avoir bien admiré ses belles proportions, je me hâte de grimper sur le pont pour achever ma visite au navire, et je contemple un instant de cette hauteur le fleuve ou la mer qui va le recevoir. Je redescends au bruit des chants religieux d'une procession qui fait le tour du paquebot, la croix en tête, jetant avec ses chants les bénédictions.

En même temps les charpentiers se mettent à l'œuvre pour débarrasser le bâtiment de ses étais. C'est merveille de les voir se laisser glisser du haut du pont le long d'une corde pour venir amarrer cette corde au faite des poutres, et remonter aussitôt, comme des gymnasiarques, pour recommencer cette vigoureuse voltige. Dès qu'un étau est amarré par le haut, huit

hommes, maniant un bélier, l'en frappent par le bas, et la poutre tombe, maintenue par l'amarré qu'on laisse glisser du pont.

Cette manœuvre s'opère avec une rapidité et une précision admirables qui me font peur; je crains plus d'une fois qu'un gymnasiarque ne culbute ou qu'une poutre ne s'abatte sur l'escouade qui s'agite sous elle; mais, grâce à Dieu! sauf un pied légèrement foulé, tout est achevé heureusement en trois quarts d'heure à peu près.

Tous les états enlevés, le navire n'était plus retenu sur son plan incliné que par deux clefs à l'avant (il faut savoir que, selon l'habitude, le paquebot se présentait à l'eau par l'arrière; ainsi, l'avant était à la partie haute du plan). Il s'agissait donc de faire tomber ces deux clefs pour donner l'essor à l'Impératrice-Eugénie. Autrefois, une méthode barbare jetait un condamné sous le navire, pour couper la dernière ancre, et le misérable ne manquait guère d'être écrasé par le colosse, auquel son coup de hache ouvrait l'espace. S'il avait le temps de se précipiter dans un trou creusé près de là pour l'abriter, le remous de l'eau déplacée par le bâtiment venait l'y asphyxier. D'une ou d'autre façon, le baptême d'un navire était la mort d'un homme.

Nous avons assisté hier à un plus gracieux spectacle. M<sup>me</sup> Goyetche, femme de l'habile directeur de la Compagnie transatlantique, est montée sur une estrade élevée en retrait de l'avant. Il se fit dans la foule un grand silence. M<sup>me</sup> Goyetche avait à la main une mignonne hachette; elle frappa d'un léger coup une cordelette; un bruit sourd, comme un coup de canon lointain, se fit entendre; c'étaient les deux clefs qui tombaient sous le poids de deux moutons que la cordelette retenait suspendus au-dessus d'elles.

Aussitôt, doucement, lentement, le paquebot glissa sur le plan, sans secousse, d'une allure placide et majestueuse; et il entra dans l'eau comme un triomphateur dans une ville conquise, faisant fumer les mardriers sur lesquels il descendait et craquer les solives de son berceau. Une immense acclamation, pleine d'une admiration joyeuse et attendrie, s'éleva de la foule et accompagna les premiers pas du beau paquebot, déjà si fermes et si sûrs.

Cette acclamation voulait dire:

« O navire qui portes un nom souverain et charmant, salut! Va, sous un nom d'heureux augure, où ta destinée t'appelle! Sois un anneau de la grande chaîne qui rattache l'ancien monde au nouveau. Relie particulièrement à la France ce beau pays dont nos armes amies viennent de sauver les bases et de renouveler la face. Et va dire là-bas à notre brave armée que partout où elle marche, à l'orient ou à l'occident, au nord ou au midi, par delà les continents et par delà les mers, si loin que la pousse son ardeur et que la guide notre glorieux drapeau, partout nos regards la suivent avec nos cœurs! Dis-lui que nous l'attendons, et son œuvre faite, ramène-la à nos applaudissements. Va donc! et que les flots te soient doux, que les vents te soient cléments, et que les grands chemins de l'Océan te voient longtemps passer, fier et rapide, traçant dans l'écume un brillant sillage, jetant aux nues tes colonnes de fumée et faisant flotter entre l'infini de la mer et l'infini du ciel les éclatantes couleurs de la France! »  
EMILE RENAUT.

L'Illustrateur des Dames vient d'introduire une amélioration importante dans ses colonnes: Outre 66 annexes par an (composées de 48 planches de modes coloriées, 6 planches de tapisserie coloriées et 12 planches de patrons et broderies), l'Illustrateur des Dames donne, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1864, 52 PLANCHES DE GRAVURES SUR BOIS DE MODES, d'après les modèles les plus nouveaux et alliant le bon goût à la simplicité, l'élégance à l'économie.

L'Illustrateur des Dames était déjà un journal hors ligne, adopté par la haute fashion de Paris; il devient aujourd'hui, grâce à l'adjonction de ces 52 modes plus simples, le conseiller indispensable des familles.

Contre l'envoi de deux francs en timbres-poste rue de Rambuteau, 84, à Paris, on recevra franco et à titre d'essai les numéros de l'Illustrateur des Dames, soit pendant les mois d'avril, soit pendant le mois de mai.

ALPHONSE CHAMBON — Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Avril 1864.

NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, m. d.  
 ID. b. *Solferino*, c. Sibono, chaux  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 ID. b. *Vintimille*, c. Pisan, m. d.  
 CETTE. brick *Belle Brise*, c. Gandolfo, vin  
 MARSEILLE. brick *Eroë*, c. Ferrentino, charbon  
 VINTIMILLE. b. *Bonne famille*, c. Chiarella, m. d.  
 ID. b. *Purification*, c. Sibono, id.  
 FINALE. b. *Conception*, c. Molinello, charbon  
 ID. b. *Sagittario*, c. Bearde, en lest  
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. id. id. id. id.  
 ID. b. *Solferino*, c. Sibono, id.  
 ID. b. *Léontine*, c. Boglio, plâtre  
 ID. b. *Mont de piété*, c. Ballestra, m. d.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 MENTON. b. *Daniel*, c. Cosso, id.  
 NICE. b. v. d'Etat *Rodeur*, c. M. de Nautré, m. d.  
 ID. b. *Antoinette Victoire*, c. Reboa, m. d.  
 ST-REMO. b. *St-Laurent*, c. Gazzolo, briques  
 NICE. b. *Conception*, c. Gazia, en lest  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. b. *Assomption*, c. Isouard, charbon  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.

Départs du 23 au 29 Avril 1864.

NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 ID. b. *Solferino*, c. Sibono, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 VINTIMILLE. b. *Vintimille*, c. Pisan, m. d.  
 GÈNES. b. *Belle-Brise*, c. Gandolfo, vin  
 ID. b. *Eroë*, c. Ferrentino, charbon  
 ID. b. *Bonne famille*, c. Chiarella, m. d.  
 ID. b. *Purification*, c. Sibono, id.  
 NICE. b. *Conception*, c. Molinello, charbon  
 MENTON. b. *Sagittario*, c. Bearde, en lest  
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.  
 ID. id. id. id. id.  
 VINTIMILLE. b. *Solferino*, c. Sibono, m. d.  
 NICE. b. *Léontine*, c. Boglio, en lest  
 MENTON. b. *Mont de piété*, c. Ballestra, m. d.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 MENTON. b. *Daniel*, c. Cosso, citrons  
 ID. b. v. d'Etat *Rodeur*, c. de Nautré, id.  
 NICE. b. *Antoinette-Victoire*, c. Reboa, en lest  
 ST-REMO. b. *Saint-Laurent*, c. Gazzolo, id.  
 NICE. b. *Conception*, c. Gazia, id.  
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest  
 ID. b. *Assomption*, c. Isouard, id.

Bulletin Météorologique du 24 au 30 Avril 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
24 avril	15	19	20	beau	nul.
25 »	16	20	21	id.	id.
26 »	18	23	25	id.	id.
27 »	17	22	25	id.	id.
28 »	18	21	23	id.	id.
29 »	16	19	20	id.	id.
30 »	16	21	22	id.	id.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT à 8 heures du soir dans la salle de bal.

La Monographie des Hémorrhoides, par le docteur A. LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° pour 4 fr., à Paris, 14, rue de l'Echiquier. (Consultations). (11)

**VICHY** REVUE DES EAUX. MONITEUR DES EAUX MINÉRALES BAINS DE MER ET STATIONS HIVERNALES. — Guide hebdomadaire du malade et du touriste. — Correspondance internationale. — Hydrologie. — Hydrothérapie. — Renseignements gratuits. — Abonnement: un an, 12 fr. S'adresser franco à M. B. CAMBARDI, à Vichy (Allier).

BAINS DE MER DE MONAGO.

Depuis le 20 avril le service par bateau à vapeur entre Nice et Monaco se fait de la manière suivante:

Départs de Nice: { Midi.  
6 heures du soir.  
Départs de Monaco: { 1 heure 1/2 du soir.  
10 heures 1/2 du soir.

Blanchissage & Racommodage à neuf de Dentelles

MODES ET MERCERIE

Rue de l'Église, 7.

OMNIBUS

FAISANT LE SERVICE ENTRE

MONAGO ET MENTON.

Bureau: { à Monaco, rue de Lorraine.  
à Menton, hôtel des Quatre Nations.

Départs de Monaco à 8 h. — Départs de Menton à 11 h.

AVIS.

Les voitures qui vont de Menton à Nice passent à La Turbie: à 7 h. du matin; à 9 heures du matin; à 4 h. 1/2 du soir.

MONACO 1864. — Imprimerie du Journal de Monaco

A LA REINE DES FLEURS



PARFUMERIE DE LAIT D'IRIS

**L.T. PIVER**

PARFUMEUR DE S. M. L'EMPEREUR

SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE

et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT.

Entrepôt général, boulevard de Strasbourg, 10.

PARIS

DÉPOTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.